

## Lutter contre les moustiques avec nous !

Le Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est l'opérateur public de démoustication dans le Bas-Rhin. Sa mission est de limiter la nuisance due aux moustiques dans le respect des milieux naturels. Il organise pour ses collectivités membres des traitements biologiques anti-larvaires. Il est aussi chargé de la surveillance des espèces invasives en particulier du moustique tigre *Aedes Albopictus* dans le département. Le siège administratif du SLM67 se situe à la mairie de Lauterbourg.

### La phase aquatique du cycle biologique des moustiques

Les femelles moustiques pondent leurs œufs à la surface de l'eau, sur un support vertical ou sur le sol d'une zone inondable. C'est ce que l'on appelle des **gîtes larvaires**. Au contact de l'eau, les œufs éclosent et donnent naissance à des larves. Ces larves se développent dans l'eau pendant une à deux semaines pour évoluer, à terme, en moustiques adultes et piqueurs. Remarque : plus il fait chaud et plus le développement larvaire est rapide.

Certains moustiques se développent en milieu naturel et d'autres en milieu urbanisé. Ces derniers colonisent tous types de contenants artificiels susceptibles de retenir de l'eau pendant plusieurs jours.

On appelle communément « **moustiques domestiques** » les espèces de moustiques qui se développent dans nos jardins. Les moustiques domestiques pondent des œufs régulièrement à la surface de l'eau ou sur les bords des contenants d'avril à octobre.

Les jardins regorgent d'une multitude de gîtes larvaires : fûts de récupération d'eau de pluie, seaux, arrosoirs, coupelles de fleur, jardinières, vases, pneus, verres, cendriers, jouets pour les enfants, bâche, etc. Tout ce qui peut retenir de l'eau pendant plusieurs jours constitue un gîte potentiel.



Exemples de gîtes larvaires à moustique domestique

Votre commune ou communauté de communes est membre du Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67). Des pastilles de *Bti* (*Bacillus thuringiensis israelensis*), un produit anti-larvaire qui cible les larves de moustiques, sont disponibles dans votre mairie. Une pastille de *Bti* permet de traiter un contenant de 50 litres. Le *Bti* doit être ingéré par les larves pour être actif. L'eau traitée peut être utilisée pour l'arrosage et n'est pas toxique. Ce produit a une durée d'efficacité limitée, de l'ordre d'une semaine.

À partir de 2022, un autre produit à base de *Bti* sera fourni aux collectivités membres du SLM67. Il s'agit d'un morceau de tissu 100% végétal en fibre de lin imprégné de *Bti* qui est efficace pendant 4 mois. Le dispositif en lin doit être placé à la surface de l'eau de certains contenants, comme les fûts de récupération d'eau de pluie. La diffusion du *Bti* est alors progressive.

D'autres méthodes physiques permettent de **limiter les sites de ponte des moustiques** qui peuvent être nombreux dans vos extérieurs.

### Des gestes simples permettent de limiter la prolifération des moustiques dans votre jardin.

Il faut **éliminer tous les accès à l'eau aux moustiques** :

- **Mettre à l'abri** de la pluie **ou retourner** tous les objets présents à l'extérieur qui peuvent retenir de l'eau : seaux, brouettes, arrosoirs, jouets d'enfant, pneus, etc.
- **Changer au moins une fois par semaine l'eau** des objets qui restent à l'extérieur : coupelles de fleurs, vases, gamelles, abreuvoirs pour les oiseaux, etc.
- **Couvrir hermétiquement** les récupérateurs d'eau de pluie avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur. Les moustiques sont très petits et sont capables de passer par le moindre petit trou.
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** (gouttières, toits-terrasses, etc.).



*Exemples de gestes pour éviter le développement des moustiques chez vous*

L'utilisation des pastilles et du dispositif en lin est donc **réservée aux gîtes non supprimables** comme les bondes dans les cours, les réservoirs ou les fûts difficiles à recouvrir hermétiquement à l'aide d'une moustiquaire par exemple.

### Bons gestes et environnement

Pour tout jardinier, il est indispensable de récupérer l'eau de pluie pour arroser le potager. Pour empêcher l'accès du moustique à l'eau, il suffit simplement de recouvrir de façon hermétique les récupérateurs d'eau de pluie. Par ailleurs, les points d'eau pour les animaux peuvent être conservés tout en respectant scrupuleusement les bons gestes pour empêcher le développement de larves dans ces types de gîtes à savoir changer l'eau deux fois par semaine au minimum.